

Cité de l'Hers, SFR suspend la pose de son antenne relais sous la pression des riverains.



La mobilisation des riverains a payé. Photo DDM, Michel Labonne

Branle-bas de combat hier au lever du jour dans le quartier Roucoule, au bas de la Cité de l'Hers. Les riverains, alertés par les coups de klaxons de l'un des leurs, se sont mobilisés dare-dare sur le terrain municipal où se trouvent les installations du TUC pour empêcher l'élévation d'un pylône de relais de téléphonie mobile, appartenant à l'opérateur SFR.

«Conditions de sécurité non réunies»

La société C3A, chargée d'ériger un pylône tubulaire de 25 mètres de haut, équipé de trois antennes relais SFR et trois antennes Orange, a dû renoncer à manœuvrer sa grue sous la pression d'une cinquantaine d'habitants déterminés.

En fin de matinée, l'opérateur SFR a pris la décision de suspendre momentanément cette installation estimant que « les conditions de sécurité des personnes présentes n'étaient pas réunies », précise Jérôme Richez, directeur régional SFR.

« On dénonce le manque de concertation. On a été mis devant le fait accompli. On s'en est rendu compte en plein mois de juillet lorsqu'ils ont commencé les travaux », explique Jean-Michel Torrea, riverain. « Les habitations les plus proches sont à 40 mètres du futur pylône », ajoute Stéphane, un autre riverain. « Il y avait moyen de mettre ça ailleurs, sans que ça ne gêne personne ! »

«Le principe de précaution pour la santé»

Au nom du principe de précaution pour la santé, Les riverains se disent préoccupés par les rayonnements électromagnétiques. Par ailleurs, la proximité de ce pylône est perçue comme une moins-value pour les habitations voisines. L'opérateur SFR a assuré hier qu'il comptait dialoguer avec les intéressés dans les jours à venir, tout en réaffirmant qu'il se trouvait dans la légitimité au regard des autorisations passées avec la précédente majorité municipale. « On est dans une situation de blocage. La réorientation de ce pylône ne changerait rien car il n'y a pas d'incidence sanitaire d'un tel équipement. Par contre, il faut que cela réponde à une qualité de couverture. A nous d'expliquer aux gens aussi comment ça marche », poursuit Jérôme Richez. Aujourd'hui, les opérateurs de téléphonie mobile sont face à un dilemme sur la ville de Toulouse « qui accuse un sérieux retard en terme de couverture d'antennes relais ». Et notamment en matière de haut débit, sur les portables et les mobiles.